

AEROCLUB DE COLMAR

Assemblée générale ordinaire du 2 avril 2016

La session a été ouverte par le président à 17 H 10 avec 43 membres présents et 9 pouvoirs.

1 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président a évoqué une année particulièrement difficile pour lui en raison de ses engagements professionnels qui l'ont accaparé une grande partie du temps.

Il a soumis à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la précédente assemblée générale qui a été approuvé à l'unanimité au cours de laquelle ,Cyril Langibout et Jean-Pierre Martin ont été cooptés.

Il a évoqué le préjudice subi par le club du fait de l'immobilisation de 3 mois du F-HAAR suite à une sortie de piste lors d'un lâcher.

La trésorerie a été tendu suite à l'achat du C 152 sur fonds propres et l'acquisition d'une radio nouvelle génération.

Il a également fait état du suivi de la réglementation EASA et du devenir du brevet de base, spécialité française à l'horizon de 2018.

Enfin, il a soumis au CA l'achat d'un nouveau logiciel de réservation et de gestion pour l'année 2016.

2 – ACTIVITE 2015 par le RESPONSABLE STATISTIQUES

Le rapport statistique a été élaboré par Marc Gilg pour transmission à la DGAC.

Le résumé de l'activité se présente ainsi :

- 97 membres dont 7 femmes et 10 jeunes
- 5 membres non pilotes
- 1291 heures de vol dont 558 en double commande
- 1 brevet de base
- 2 LAPL



- 6 PPL

3 – RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a été établi par le cabinet d'expertise comptable KPMG et présenté par Stéphane Wagner en présence de mr Remond.

Total des produits d'exploitation : 249 175.02

Total des dépenses d'exploitation : 229 519.22

Résultat d'exploitation : 19 655.80

Le bilan détaillé est à la disposition des membres qui en font la demande.

L'assemblée générale a approuvé le rapport financier et donné quitus aux trésoriers.

4 – INTERVENTION DES MEMBRES DU COMITE

A la demande de plusieurs membres en désaccord avec le nouvel article 22 bis du règlement intérieur, le président a soumis à l'assemblée une proposition de modification avec 3 options :

- Maintien de la formulation actuelle.
- Mutualisation de la franchise avec contribution annuelle de 15 à 20 €
- Suppression de l'article 22 bis.

La majorité s'est prononcée pour la mutualisation dont les modalités devront être définies par un conseil d'administration.

Les personnes présentes ont évoqué le tragique accident survenu à un pilote suisse dont l'avion s'est écrasé dans le secteur de Sondernach dans des conditions IMC.

Paul Libbra a profité de l'occasion pour faire part de son expérience de vol en condition IMC et a attiré l'attention de l'assistance de ne pas se mettre en danger par une pénétration fortuite dans un nuage car la perte de repère visuel peut être fatale.

5 – INTERVENTION DES INSTRUCTEURS – Cyril Langibout et Ivan Dietrich



Cyril Langibout a officialisé sa démission du poste de chef-pilote en raison d'une nouvelle charge de travail résultant de la création d'une école de pilotage professionnelle sur la base de Strasbourg.

Cependant, il restera membre de l'aéroclub de Colmar et ce titre, il se réservera un jour par semaine pour faire de l'instruction quand la charge de travail le lui permettra.

Ivan Dietrich quant à lui va reprendre le poste de chef-pilote resté vacant mais ne pourra être présent que tous les quinze jours car il est toujours en poste en Lorraine et assure par ailleurs l'instruction dans les aéroclubs de Chambley et Verdun.

5 – RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Election du tiers sortant .

Le mandat des personnes suivantes est échu :

- Dufour Philippe
- Gilg Marc
- Lambert Philippe
- Lender Dany
- Libbra Paul

Lambert Philippe ainsi que Lender Dany ne se représentent pas.

Les personnes suivantes postulent :

- Dufour Philippe
- Duport Eric
- Gilg Marc
- Libbra Paul
- Martin Jean-Pierre
- Ralu-Marec Marie-Pierre
- Schnell Eric

Ont été élus :

- Dufour Philippe avec 39 voix
- Gilg Marc avec 31 voix
- Libbra Paul avec 36 voix
- Martin Jean-Pierre avec 43 voix
- Schnell Eric avec 30 voix.



A l'issue de la consultation, le président a proposé aux 2 personnes battues d'assister au CA en tant qu'auditeurs.

6 – MANIFESTATIONS A VENIR

Le président énumère les manifestations à venir en demandant aux membres de s'engager pour l'une ou l'autre de celles-ci :

- 24 avril 2016 – Aérodej de la boutique .Aéro
- 30 avril et 1^{er} mai 2016 – portes ouvertes du club avec un maximum de membres
- 7 mai 2016 – rêve de gosse

Enfin après la période de rodage, l'exploitation du nouveau logiciel Aérogest.

L'ordre du jour étant épuisé, le président convie l'assemblée présente au verre de l'amitié.

Colmar, le 2 avril 2016

Le Président

Stéphane Wagner



AERO-CLUB DE COLMAR
Aérodrome de Colmar-Houssen
68000 COLMAR
Tél. + Fax 03 89 41 15 25

Le secrétaire Général

Philippe Dufour



